

## Appel aux dons

Chères amies, chers amis,

**Les Brayauds ont besoin de votre soutien pour poursuivre et développer leurs activités. Pour ce faire, si vous êtes imposables, vous pouvez considérablement nous aider en faisant un don déductible des impôts, qui vous offrira les mêmes avantages que la carte d'adhérent des Brayauds – CDMDT 63.**

La loi vous permet en effet, si vous nous faites un don, de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

### Qu'est-ce que cela signifie ?

Si vous êtes imposables, au lieu d'adhérer (prix de l'adhésion : 34.50 €), vous pouvez nous donner 100 € et en déduire 66%. Vous obtiendrez grâce au reçu fiscal que nous vous remettons une remise de 65.50 € sur vos impôts.

Au final, vous aurez dépensé **34.50 €**, soit le prix de l'adhésion, aurez une carte de donateur qui vous confère les mêmes avantages que les adhérents...et aurez aidé les Brayauds à pérenniser leurs activités.

### Quelles sont nos activités ?

Une école de musique dynamique avec 5 formateurs salariés pour 81 élèves ; une saison riche de 7 bals et de nombreuses autres soirées, des stages reconnus internationalement, des repas de pays ; un festival « Les Volcaniques » ; un réseau TRADAMUSE de sensibilisation aux musiques et danses traditionnelles auprès des intervenants en école primaire qui touche près de 10 000 personnes chaque année ; des interventions en milieux scolaires axées sur la découverte du patrimoine et la sensibilisation aux musiques traditionnelles ; une riche vie associative au Gamounet, ensemble architectural vigneron des XVII et XIXème siècles entièrement rénové et entretenu : 18 groupes de musique, enregistrement de plusieurs disques ces dernières années (Bourrées du Massif Central volume 1 & 2, Komred, Airbag, l'Armoire Bleue, Gravenoire, La Perdrix Rouge, La Vielha en mai 2017...), production de recueils de partitions (« Rencontre... Recueil de valse mineures et plus si affinités » par René Chaize), livre de Recettes de « nos petits brayauds »...retrouvez toutes nos activités, soutenues par l'AMTA, Riom Communauté, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil Régional d'Auvergne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne et la Commune de St-Bonnet-près Riom sur <http://www.brayauds.fr>

### À quoi servira votre don ?

- ✓ À garantir la continuité de nos activités dans un contexte économique et financier toujours difficile pour l'association ( normes handicapés, restauration toitures ...)
- ✓ À nous aider dans nos projets associatifs de diffusion: programmation du festival, de la saison et, enregistrement de Cds, publications...
- ✓ D'une manière générale à contribuer au développement de notre lieu d'accueil et de diffusion (le Gamounet), à défendre une démarche d'Éducation Populaire, à favoriser la formation et la sensibilisation des plus jeunes de notre région et développer l'accessibilité aux handicapés .

---

### Je suis imposable, je deviens donateur des Brayauds et je renvoie ce bulletin signé

Je donne :

100 € (déduction fiscale de 66 €)

.....€ (déduction de 66%)

J'accepte que mon nom soit cité dans la liste des donateurs

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP & ville :

Téléphone :

Mail :